



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

protection des plus vulnérables contre la canicule

Question au Gouvernement n° 2087

Texte de la question

PROTECTION DES PLUS VULNÉRABLES CONTRE LA CANICULE

M. le président. La parole est à Mme Monique Iborra.

Mme Monique Iborra. Madame la ministre des solidarités et de la santé, Météo France confirme un épisode de canicule de niveau orange aujourd'hui, et prévoit qu'il sera proche de celui rencontré en 2003. Toutefois, et heureusement, il ne devrait durer qu'une semaine.

Nous le savons, vous avez organisé une forte campagne de sensibilisation sur les mesures de prévention et une forte mobilisation, tant au niveau local qu'au niveau national sur ce sujet qui peut susciter inquiétude et angoisse chez nos concitoyens, surtout les plus vulnérables d'entre eux : je veux parler, notamment mais pas seulement, des personnes âgées.

Au-delà des nombreux outils que vous avez mis à disposition et de la communication des mesures de prévention habituelles, pouvez-vous nous dire quelles sont les mesures exceptionnelles que vous avez prises, notamment pour les établissements de santé ou d'hébergement des personnes vulnérables, ainsi que pour les urgences et la médecine de ville ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État auprès de la ministre des solidarités et de la santé.

M. Adrien Taquet, secrétaire d'État auprès de la ministre des solidarités et de la santé. De par son intensité, sa précocité, ses effets sur un nombre jamais aussi élevé de nos concitoyens et sa récurrence probable...

M. Christian Jacob. Vas-y, quitte à ne pas mettre de cravate, déboutonne encore deux boutons de ta chemise, tant que tu y es !

M. Pierre Henriet. Allez faire campagne pour la présidence de votre parti ailleurs que dans notre hémicycle, monsieur Jacob !

M. le président. Veuillez poursuivre, monsieur le secrétaire d'État.

M. Adrien Taquet, secrétaire d'État. Nous parlons de sujets sérieux !

M. Christian Jacob. Un peu de tenue ! Vous êtes secrétaire d'État !

M. Adrien Taquet, secrétaire d'État. Je ne vois pas en quoi ma tenue pose problème, monsieur Jacob. Vu la chaleur, nous devons adapter nos tenues vestimentaires. (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe LR.*)

M. le président. S'il vous plaît, mes chers collègues, merci de cesser avec ces interpellations. Monsieur le secrétaire d'État, veuillez répondre à la question posée par Mme Iborra.

M. Adrien Taquet, secrétaire d'État. De par la récurrence du phénomène dont nous parlons, l'anormal, comme l'a rappelé M. le Premier ministre, va devenir la norme, et il importe que nous mettions en œuvre toutes les mesures de prévention nécessaires.

Tous les services de l'État sont bien entendu mobilisés pour ce faire. De même, au niveau local, toutes les structures d'accueil collectif, en particulier les crèches, les écoles et les centres de loisir, ont pris les dispositions qui s'imposaient pour faire face à cet épisode de chaleur et accompagner les personnes, notamment pour éviter la déshydratation.

Une attention particulière doit être portée aux écoles puisque, pour la première fois, ce phénomène survient en période de cours et d'examens. Sur ce point, vous pouvez compter sur le ministre de l'éducation nationale, qui a fait montre d'anticipation, tout comme la ministre du travail pour les travailleurs en entreprise et la ministre de la justice pour les prisonniers.

Grâce au Conseil supérieur de l'audiovisuel, des messages sont largement diffusés dans les médias, et la plateforme d'information, joignable au 0800 06 66 66, est opérationnelle depuis hier matin pour donner des conseils.

Pour ce qui concerne les personnes âgées, l'ensemble des EHPAD – établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes – ont mis en place le plan bleu, opérationnel depuis la grande canicule de 2003. Il prévoit notamment la mise à disposition de pièces rafraîchies pour l'ensemble des personnels. Une attention particulière doit enfin être portée aux enfants, notamment pour ne jamais les quitter des yeux à proximité des points d'eau. L'an dernier, le nombre de noyades a en effet augmenté de 30 %.

M'étant rendu ce matin à l'hôpital Armand-Trousseau, j'en profite pour saluer l'implication de tous les personnels. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)*

Données clés

Auteur : [Mme Monique Iborra](#)

Circonscription : Haute-Garonne (6^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2087

Rubrique : Climat

Ministère interrogé : Solidarités et santé (M. le secrétaire d'État auprès de la ministre)

Ministère attributaire : Solidarités et santé (M. le secrétaire d'État auprès de la ministre)

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [26 juin 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [26 juin 2019](#)